

Convention d'accompagnement individuelle

Groupe performance régional 2022/23

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Nom /prénom, figure sur la liste des joueurs identifiés par l'équipe technique régionale.

Les critères pour rentrer dans le groupe performance Régional. Tous les critères doivent être remplis pour intégrer le dispositif. Les groupes seront établis en concertation avec le référent du département du joueur dans le secteur de la performance : CTD ou élu.

- Investissement du jeune dans sa pratique sportive
- Volume d'entraînement minimum par catégorie : Benjamins 4h, Minimes 5h, Cadets 6h, Juniors et - 21 ans 6h.
- Niveau Critérium Fédéral National 2 (2 tours minimum entre janvier 2022 et décembre 2023)
- Participer aux sollicitations départementales et régionales : stage, sélection, etc...
- Etre licencié dans un club AURA/pas de double licenciation avec un club d'un autre pays
- Atteindre le classement minimum dans sa catégorie, pour intégrer le groupe

Catégorie	Garçons classement minimum	Filles classement minimum
Minimes 1 ^{er} année	790	560
Minimes 2 ^{ème} année	990	700
Cadets (ttes) 1 ^{ère} année	1050	730
Cadets (ttes) 2 ^{ème} année	1310	800
Juniors(es) 1 ^{ère} année	1500	1000
Juniors(es) 2 ^{ème} année	1600	1100
Juniors(es) 3 ^{ème} année	1750	1200
Juniors(es) 4 ^{ème} année	1900	1300
-20ans	2000	1400
-21ans	2100	1500

- Wild card : l'équipe technique régionale se réserve le droit de proposer un joueur qui n'est pas dans les critères. Après étude, la ou le responsable technique ligue donnera un avis positif ou négatif à l'intégration du joueur dans le dispositif.

La mise en place du dispositif est en saison sportive de septembre à juin, chaque année nous évaluerons si le joueur rentre dans les critères ci-dessus

En acceptant, la famille certifie son engagement auprès de son enfant vers l'accès à la performance et mettra tout en œuvre pour l'aider : participation aux sollicitations départementale, régionale et nationale.

1 – Engagements joueur et ligue

Engagements du joueur	Engagements de la ligue pour soutenir le projet du joueur. Chaque joueur n'a pas les mêmes attentes, une aide de 200€ maximum sur facture à transmettre à Frédéric. Liste des aides possibles :
<ul style="list-style-type: none"> - S'investir dans la recherche de performance - Participer aux stages départementaux ou régionaux quand sélection - Participer aux finales départementales - Participer à la finale AURA et aux championnats de France au moins dans sa catégorie - Honorer les sélections départementales et régionales - Adopter une attitude exemplaire en toutes circonstances - S'engager sur un volume d'entraînement hebdomadaire suivant la catégorie 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide au matériel : bois ou revêtements, pas de textile - Aide prise en charge stage régional - Aide humaine ou financière pour entraînement individuel ou pour le suivi en compétition.

2 – Organisation

La famille pilote l'organisation autour du joueur avec les différents intervenants et personnes référentes. Elle est garante du bon fonctionnement du dispositif dans l'intérêt du joueur.

En cas de non-respect d'un engagement l'aide sera immédiatement suspendue.

La présente convention est valable pour une saison de septembre à juin.

Une réunion en Visio conférence d'information, sera organisée chaque année en partenariat avec le comité concerné par le dispositif, pour expliquer plus précisément le fonctionnement. Ce projet intègre les départements dans le dispositif ligue, votre présence est obligatoire pour pouvoir rentrer dans le dispositif.

3 – Personnes ressources Ligue AURA : contact@laura-tt.fr

Jean Luc Guillot Président de la ligue : jl.guillot@laura-tt.fr	Frédéric Guérin Responsable du secteur performance Ligue : 07.82.72.42.61 / fredoguerin@hotmail.com
Annie Le Roy Vice-présidente de la ligue en charge de la branche technique jeunes et formation : a.leroy@laura-tt.fr	

Pour la ligue, JL Guillot Président

Date :

Signature :

Les parents ou tuteur

Date :

Signature